

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15^{eme}
Nom de site	RUE ST AMAND	Numéro	753612
Adresse du site	133, rue Falguière	Hauteur	R+12 (35,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Social PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 2 antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes dont deux inactives sur deux azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	20/12/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	20/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	20/03/2020
Historique et contexte	Version précédente validée à la CCTM du 20/12/2013

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de deux antennes et le remplacement des deux antennes existantes par deux nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2,70 m et 8,80 m	Tilts (degrés)	6° à 10°
Estimation	0° < 4V/m ; 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	R+10 (30 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes existantes par 2 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	38,20 m		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

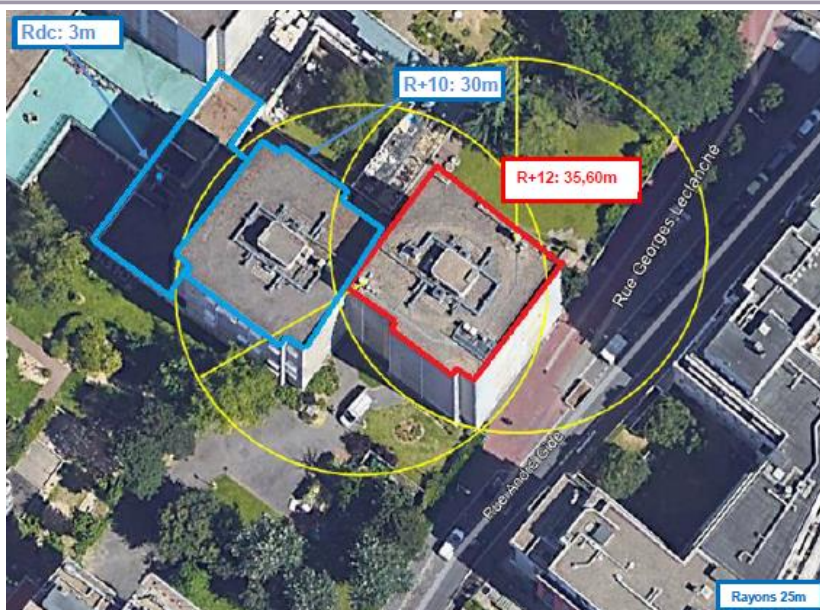
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CRECHE COLLECTIVE FALGUIERE	127 RUE FALGUIERE 75015 PARIS	18m	NON	93m	0,5 V/m
FOYER JEAN ESCUDIE	127 RUE FALGUIERE 75015 PARIS	18m	NON	93m	0,8 V/m
BAT PETITE ENFANCE	133 RUE FALGUIERE 75015 PARIS	7m	NON	50m	0,3 V/m

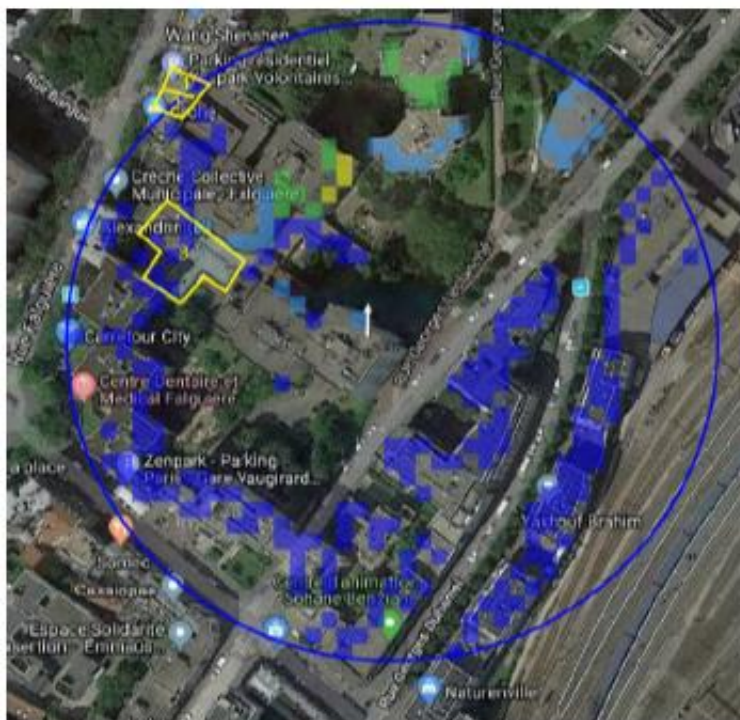
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



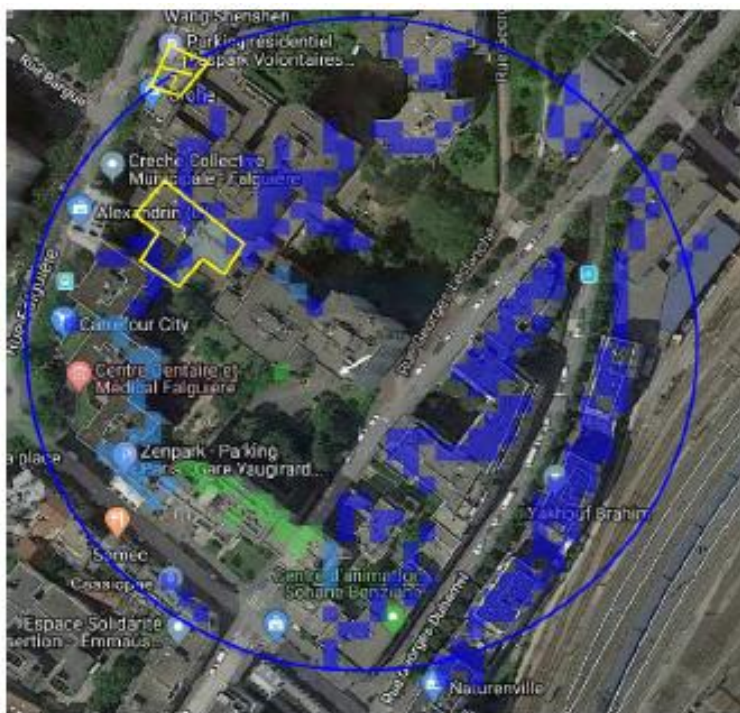
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'Azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 32 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne orientée dans l'Azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 32 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 0°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 3 V/m et 4 V/m	Entre 2 V/m et 3 V/m
Hauteur	38 m	32m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 240°

